|  |  |
| --- | --- |
|  | F |
| Union internationale pour la protection des obtentions végétales |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Comité technique  Cinquante‑troisième session Genève, 3 – 5 avril 2017 | TC/53/29  Original : anglais  Date : 28 mars 2017 |

Modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web

Document établi par le Bureau de l’Union

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

RÉSUMÉ

L’objet du présent document est de rendre compte des faits nouveaux concernant le modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web survenus depuis la cinquante‑deuxième session du Comité technique.

Le TC est invité à :

a) prendre note des observations formulées par les TWP à leurs sessions en 2016, telles que présentées aux paragraphes 7 à 17 du présent document;

b) prendre note des questions résolues dans la version 1.0 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web, telles que présentées au paragraphe 18 du présent document;

c) prendre note des questions qui sont actuellement traitées dans la version 1.0 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web, comme indiqué aux paragraphes 19 et 20 du présent document;

d) noter que l’élaboration de la version n° 2 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web ne commercera pas avant 2018, sous réserve de ressources disponibles, une fois que la version n° 1 aura été entièrement stabilisée et testée; et

e) prendre note des questions qui seront examinées aux fins de l’élaboration de la version 2.0, comme indiqué aux paragraphes 21 et 22 du présent document.

La structure du présent document est la suivante :

[Généralités 2](#_Toc478724804)

[Faits nouveaux en 2016 2](#_Toc478724805)

[Situation actuelle 3](#_Toc478724806)

[Questions résolues 3](#_Toc478724807)

[Questions actuellement traitées 3](#_Toc478724808)

[Élaboration de la version 2.0 4](#_Toc478724809)

ANNEXE Caractéristiques du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web

Les abréviations ci‑après sont utilisées dans le présent document :

TC : Comité technique

TC‑EDC: Comité de rédaction élargi

TWA: Groupe de travail technique sur les plantes agricoles

TWC: Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur

TWF: Groupe de travail technique sur les plantes fruitières

TWO : Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers

TWP: Groupes de travail technique

TWV: Groupe de travail technique sur les plantes potagères

# Généralités

À sa cinquantième session tenue à Genève du 7 au 9 avril 2014, le TC a approuvé les projets de mise en œuvre du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web ainsi que l’utilisation exclusive du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web aux fins de l’élaboration de tous les principes directeurs d’examen à partir de 2015, comme indiqué dans les paragraphes 56 à 58 du document TC/50/10 (voir le paragraphe 15 du document TC/50/37 “Compte rendu”).

Les informations générales sur cette question sont fournies dans le document TC/52/28 “Révision du document TGP/7 : Matériel pour les rédacteurs de principes directeurs d’examen”.

# Faits nouveaux en 2016

À leurs sessions de 2016, le TWC, le TWO, le TWV, le TWA et le TWF ont examiné les documents TWC/34/9, TWO/49/9, TWV/50/9, TWA/45/9 et TWF/47/9 “*Revision of document TGP/7: Drafter’s Kit for Test Guidelines*”, respectivement, et assisté à une démonstration faite par le Bureau de l’Union sur la version n° 1 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web (voir les paragraphes 23 à 29 du document TWC/34/32 “*Report*”, les paragraphes 17 à 23 du document TWO/49/25 “*Report*”, les paragraphes 23 à 28 du document TWV/50/25 “*Report*”, les paragraphes 23 à 27 du document TWA/45/25 “*Report*” et les paragraphes 22 à 28 du document TWF/47/25 “*Report*”).

Les TWP ont noté que l’élaboration de la version n° 2 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web ne commencerait pas avant 2018, sous réserve de ressources disponibles, une fois que la version n° 1 aurait été entièrement stabilisée et testée.

Les TWP ont noté que le document TGP/7 serait révisé afin de tenir compte de l’introduction du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web une fois que la version n° 1 aurait été entièrement stabilisée et testée.

Le TWC a noté que les spécifications système du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web rendaient possibles l’élaboration future d’un service sous forme d’application en ligne permettant l’extraction des données à partir du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web vers d’autres bases de données, ce qui pourrait servir à l’élaboration de principes directeurs d’examen propres aux différents services. Le TWC a noté que cette fonction pourrait être élaborée à l’avenir si les services procédaient à la mise en correspondance des données de leurs propres bases de données.

À leurs sessions de 2016, le TWO, le TWV, le TWA et le TWF ont également examiné les documents TWC/34/17, TWO/49/17, TWV/50/17, TWA/45/17 et TWF/47/17 “*Guidance for drafters of Test Guidelines*”, respectivement, et assisté à une démonstration faite par le Bureau de l’Union sur les didacticiels relatifs aux différents rôles d’utilisateur pouvant être spécifiés dans le modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web (voir les paragraphes 17 à 23 du document TWO/49/25 “*Report*”, les paragraphes 100 et 101 du document TWV/50/25 “*Report*”, les paragraphes 93 à 95 du document TWA/45/25 “*Report*” et les paragraphes 64 à 66 du document TWF/47/25 “*Report*”).

Le TWO est convenu qu’il fallait poursuivre l’élaboration de ces didacticiels afin de tenir compte des observations supplémentaires formulées par les utilisateurs du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web. Le TWO est convenu également que ces didacticiels devraient être mis à disposition sur la page Web consacrée aux rédacteurs de principes directeurs d’examen et qu’un lien devrait être fourni sur la page Web consacrée au modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web.

Le TWO a accueilli avec satisfaction la version n° 1 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web et a proposé de traiter les questions ci‑après :

* permettre la visualisation immédiate des mises à jour faites par l’expert principal dans le fichier d’exportation;
* améliorer la disponibilité en ligne des didacticiels (par exemple en créant un lien sur la page Web consacrée aux rédacteurs de principes directeurs d’examen et dans le modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web);
* permettre aux experts principaux de rédiger les principes directeurs d’examen dès que possible après une session d’un TWP;
* ajouter un raccourci pointant vers la fenêtre de dialogue d’impression;
* permettre l’insertion d’une observation formulée par un expert intéressé sans que le texte précédemment rédigé soit remplacé;
* générer un message de confirmation après qu’une observation formulée par un expert intéressé a été insérée avec succès;
* améliorer le formatage de la section 5 du questionnaire technique afin de préciser que le demandeur peut soit indiquer le numéro de référence du code RHS des couleurs, soit sélectionner le groupe de couleurs qui convient dans la liste des groupes de couleur dans les caractères de couleur;
* adapter le texte standard concernant le matériel végétal fourni sous forme de cormes : “Le matériel doit être fourni sous forme de cormes capables de produire des plantes pour montrer tous les caractères durant la première année d’examen.”

Le TWO et le TWA ont noté que les observations supplémentaires formulées par les utilisateurs du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web pouvaient être transmises au Bureau de l’Union.

Le TWA a noté que les didacticiels étaient disponibles en ligne sur la page du site Web de l’UPOV consacrée aux rédacteurs de principes directeurs d’examen et qu’une copie de l’exposé sur les didacticiels figurait à l’annexe du document TWA/45/17.

Le TWV est convenu que le lien fourni sur le site Web de l’UPOV pointant vers le modèle de principes directeurs d’examen fondés sur le Web devrait être davantage accessible et qu’il devrait donc figurer parmi les “Liens rapides – Principes directeurs d’examen” et sous “Documents de réunion”.

Le TWO a assisté à un exposé présenté par un expert de la République de Corée, intitulé “*Creation of illustrations for Test Guidelines*”, dont une copie est reproduite dans le document TWO/49/23. Le TWO a pris note de l’utilisation de Microsoft Power Point pour la création d’illustrations de structures botaniques pour expliquer des caractères dans les principes directeurs d’examen et a assisté à une démonstration sur la création d’illustrations relatives au port de la plante, à la forme des feuilles et à la structure des fleurs. Le TWO a accueilli avec satisfaction cette démonstration et est convenu que cette méthode pouvait être utilisée pour créer des illustrations dans les principes directeurs d’examen de l’UPOV (voir le paragraphe 70 du document TWO/49/25 “*Report*”).

# Situation actuelle

## Questions résolues

Compte tenu des observations formulées par les TWP concernant la version n° 1 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web, le Bureau de l’Union a traité les questions ci‑après :

* visualisation immédiate des mises à jour faites par l’expert principal dans le fichier d’exportation;
* disponibilité en ligne des didacticiels (page Web consacrée aux rédacteurs de principes directeurs d’examen et modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web);
* insertion d’observations formulées par un expert intéressé sans que le texte précédemment rédigé soit remplacé;
* message de confirmation lorsque des observations formulées par un expert intéressé ont été insérées avec succès;
* ajout d’une zone de texte libre pour le texte concernant le “matériel végétal à fournir” (par exemple “*Le matériel doit être fourni sous forme de cormes capables de produire des plantes pour montrer tous les caractères durant la première année d’examen.*”).

## Questions actuellement traitées

Une révision générale du code logiciel est actuellement en cours afin d’éliminer les derniers dysfonctionnements rapportés et de stabiliser le système.

Le Bureau de l’Union a créé une interface pour les traducteurs pour l’établissement des principes directeurs d’examen dans les différentes langues officielles de l’UPOV. Des améliorations supplémentaires devront être apportées à l’interface avant qu’elle puisse être utilisée efficacement par les traducteurs.

## Élaboration de la version 2.0

Les propositions ci‑après faites par les TWP seront examinées aux fins de l’élaboration de la version n° 2 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web :

i) l’ajout, dans les documents exportés, d’hyperliens pointant vers les symboles indiquant qu’un caractère est accompagné d’explications couvrant un caractère individuel ou plusieurs caractères dans le tableau des caractères afin de faciliter la navigation dans le document;

ii) la possibilité d’afficher des tableaux de grandes dimensions en format paysage, pour les types de croissance, par exemple;

iii) insérer les observations formulées par le Bureau de l’Union concernant les projets de principes directeurs dans le modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web.

Sous réserve de la conclusion des discussions sur les modifications qu’il est proposé d’apporter au document TGP/7 “Élaboration des principes directeurs d’examen”, des modifications supplémentaires devront être apportées au modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web (voir le document TC/53/5 “Documents TGP”).

*Le TC est invité à :*

*a) prendre note des observations formulées par les TWP à leurs sessions en 2016, telles que présentées aux paragraphes 7 à 17 du présent document;*

*b) prendre note des questions résolues dans la version 1.0 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web, telles que présentées au paragraphe 18 du présent document;*

*c) prendre note des questions qui sont actuellement traitées dans la version 1.0 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web, comme indiqué aux paragraphes 19 et 20 du présent document;*

*d) noter que l’élaboration de la version n° 2 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web ne commercera pas avant 2018, sous réserve de ressources disponibles, une fois que la version n° 1 aura été entièrement stabilisée et testée; et*

*e) prendre note des questions qui seront examinées aux fins de l’élaboration de la version 2.0, comme indiqué aux paragraphes 21 et 22 du présent document.*

[L’annexe suit]

CARACTÉRISTIQUES DU MODÈLE DE PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN FONDÉ SUR LE WEB

(Extrait du document TC/50/10 “Rapport sur les faits nouveaux intervenus au sein de l’UPOV, y compris certaines questions examinées lors des dernières sessions du Comité administratif et juridique, du Comité consultatif et du Conseil”)

Le modèle de principes directeurs d’examen sera élaboré en deux phases distinctes, à savoir les versions nos 1 et 2.

#### Version n° 1

La version n° 1 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web sera pleinement fonctionnelle en vue de l’élaboration des principes directeurs d’examen de l’UPOV par les experts principaux et permettra aux experts intéressés de formuler des observations. La version n° 1 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web sera achevée d’ici au début de l’année 2016, et une démonstration sera effectuée lors des sessions des TWP en 2016.

*Caractéristiques*

Les principales caractéristiques de la version n° 1 sont les suivantes :

* un projet de principes directeurs d’examen sera élaboré en ligne par les experts principaux à l’aide du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web;
* un modèle fixe, contenant le texte standard général applicable à tous les principes directeurs d’examen (voir le document TGP/7 “Élaboration des principes directeurs d’examen”, section 3.1 “Le modèle de principes directeurs d’examen”);
* possibilité d’ajouter un texte standard supplémentaire (ASW) (voir le document TGP/7, section 3.2 “Texte standard supplémentaire (ASW) pour le modèle de principes directeurs d’examen”);
* renvois à des notes indicatives (GN) (voir le document TGP/7, section 3.3 “Notes indicatives (GN) concernant le modèle de principes directeurs d’examen”);
* une base de données des caractères (en anglais, français, allemand et espagnol) tirée des principes directeurs d’examen adoptés après l’adoption du document TGP/7/1 “Élaboration des principes directeurs d’examen” (adopté en 2004) (voir le document TGP/7, annexe 4 “Liste des caractères approuvés”);

La base de données contiendra toutes les informations tirées du Tableau des caractères, y compris les niveaux d’expression, les notes, les variétés indiquées à titre d’exemples, etc. Les caractères pertinents pourront être recherchés dans la base de données et un caractère pertinent sera intégré dans les principes directeurs d’examen et modifié ultérieurement, le cas échéant.

* des champs où les experts intéressés pourront noter leurs observations en ligne, et une fonction d’affichage de l’ensemble des commentaires;
* des options de sortie en format HTML, PDF ou Word;
* version en anglais seulement;
* outil de traduction du Tableau des caractères (chapitre 7).

Les caractères extraits sans changement de la base de données comprenant la liste des caractères approuvés seront indiqués et ne devront pas être traduits. S’agissant des autres caractères, les traducteurs pourront effectuer une recherche dans la base de données comprenant la liste des caractères approuvés et insérer les traductions requises. La traduction des autres chapitres des principes directeurs d’examen sera fournie séparément pour la version n° 1.

Version n° 2

La version n° 2 comportera les deux caractéristiques suivantes supplémentaires :

*Traduction parallèle*

Dans la version n° 2 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web, les versions française, allemande et espagnole des principes directeurs d’examen seront établies automatiquement, en parallèle avec le libellé anglais du projet de texte standard, du texte standard supplémentaire (ASW) et des caractères extraits sans changement de la base de données comprenant la liste des caractères approuvés. Tout texte qui n’aura pas fait l’objet d’une traduction automatique sera signalé comme devant être traduit dans la langue concernée.

*Principes directeurs d’examen propres aux différents services*

La version n° 1 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web a été conçue en vue de l’élaboration de principes directeurs d’examen pour l’UPOV. Elle a toutefois également été conçue de manière que la version n° 2 permette aux membres de l’Union d’utiliser :

a) les principes directeurs d’examen de l’UPOV adoptés, qui serviront de base aux différents services d’examen pour l’élaboration de leurs principes directeurs d’examen;

b) le modèle et la base de données de caractères, afin que les différents services d’examen élaborent leurs propres principes directeurs d’examen en l’absence de principes directeurs d’examen de l’UPOV; et

c) les principes directeurs d’examen propres aux différents services d’examen, élaborés à l’aide du modèle, en tant que base d’élaboration des principes directeurs d’examen de l’UPOV.

La version n° 2 comportera une fonction permettant aux différents services d’examen, tout en conservant la même structure, de modifier le texte du modèle qui servira de modèle à leurs propres principes directeurs d’examen; elle comportera aussi une fonction permettant aux différents services d’examen de convertir les principes directeurs d’examen de l’UPOV en leurs propres principes directeurs d’examen et d’apporter les modifications nécessaires.

[Fin de l’annexe et du document]